



Ouest-France / Pays de la Loire / Angers / Trélazé / Archives du vendredi 30-04-2010

L'ancienne manufacture pourrait accueillir de 350 à 400 logements - Trélazé

vendredi 30 avril 2010



Quelque 130 Trélazéens ont participé, mardi soir, à la visite de l'ancienne manufacture d'allumettes, organisée par le Toit angevin. Cet ensemble est destiné à être urbanisé lorsque le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) le permettra juridiquement.

Pendant cette heure de visite, Emilie Colney, chargée d'opération au Toit angevin, a levé un voile sur ce projet qui prévoit « **350 à 400 logements, en locatif et en accession, neufs et réhabilités** ». Ainsi a-t-on appris que l'entrée de la manufacture, rue Jean-Jaurès, « **serait conservée, mais agrandie** ». La conciergerie, à droite en entrant, serait elle aussi maintenue et rafraîchie. D'autre part, « **les ateliers d'artistes existants seront conservés** ». La halle H accueillerait le siège social du Toit angevin et sa centaine de salariés.

Des bâtiments rasés

Pour l'instant, « **il n'y a pas d'architectes à travailler sur le projet**, a précisé Emilie Colney, **parce que le Toit angevin n'a pas le droit d'urbaniser.** »

Si le Toit angevin n'a pas encore le droit de construire, il a toutefois obtenu le droit de démolir. Ce qu'il a fait en rasant quelques bâtiments au centre du site, les cheminées et la grande halle J des cartonnières. « **Ces bâtiments ont été démolis parce qu'on a jugé qu'il y avait trop de minéralité et peu de végétation dans cet espace central du futur quartier** », explique la chargée de projet. La halle J a été rasée « **parce qu'avec ses quatre nefs, et suite aux études menées, elle n'était pas envisageable pour accueillir des logements.** » Quant aux cheminées, elles « **présentaient un risque pour la sécurité.** »

Le château d'eau, voué à la démolition, est en attente d'un projet depuis que « **le directeur régional des affaires culturelles a labellisé le site de la manu, patrimoine du XX^e siècle, et a montré de l'intérêt pour cette structure** ». Mais Emilie Colney d'ajouter : « **Pour l'instant, nous, on n'en voit pas tellement l'intérêt.** »

Le Toit angevin va lancer un concours d'architectes sur les six halles restantes et le château d'eau. « **Le résultat devrait être connu d'ici l'automne.** » Le plan de circulation dans le site est lui aussi à l'étude. Il est ainsi envisagé de « **rétrécir la rue centrale actuelle pour qu'elle ne devienne pas un barreau de circulation automobile, et de faire passer les véhicules par les deux côtés du site.** »